

## Nature



Le parc du domaine porte la signature célèbre du paysagiste Denis Bühler. Ce créateur de jardins renommé est intervenu plusieurs fois en Bretagne ; le parc Oberthür à Rennes – Kerlouarnec - Kernevez - Le Bois Cornillé - Combourg - Saint-Jean-Kerdaniel ... Le jardin du Thabor à Rennes (1867) reste sa réalisation majeure avec le parc de la Tête d'Or à Lyon (1857).

A Kerguéhenec, le talent de l'artiste fut employé au service d'un modèle en vogue à l'époque. Sur ses conseils, le propriétaire a su associer les principes du jardin classique français devant le château avec les nouveautés d'un parc paysager satisfaisant aux pratiques de chasse et de promenade de l'époque au nord du château.



#### • Un parc paysager d'exception

La matière boisée du parc, vivante et fragile, a subi de plein fouet la violente tempête de 1987. Cependant, la destruction de milliers d'arbres eut aussi pour conséquences la prise de conscience des collectivités de la fragilité des espaces plantés. Leur intérêt patrimonial est reconnu, le parc de Kerguéhennec est classé en 1988 et la partie nord-est particulièrement frappée est replantée en lignes régulières.

Par la suite, des espèces invasives ont progressivement empêché la forêt de se régénérer naturellement. Certaines des "perspectives", qui constituent une part essentielle des parcs paysagers, se sont refermées, tandis que le patrimoine des grands arbres vieillit graduellement sans être renouvelé. Autour des sculptures, le cadre tend également à se dégrader par endroits.

En 2017, le Département du Morbihan détermine des principes de restauration reposant sur des objectifs de qualité paysagère. Il s'agit davantage d'accompagner les évolutions du parc que de "reconstituer" un monument. Le choix est fait de privilégier un entretien discret, mais régulier. Toutefois, certaines interventions plus intensives sont nécessaires en début de processus, comme le dégagement des sous-bois refermés ou l'ouverture de la perspective devant le château vers l'étang. Les orientations ont été finalisées dans un plan de gestion défini par l'Office National des Forêts, couvrant la période 2019-2028.

#### • Des arbres remarquables

Depuis la terrasse nord du château, le point de vue révèle au regard les arbres donnant aux lieux son caractère d'arboretum recherché dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Cette partie a été aménagée entre 1877 et 1896 avec une riche palette d'arbres comme en témoignent les archives : des feuillus, Chênes d'Amérique, Hêtres pourpres et des persistants, Abies, Pinus, Cryptomerias, Sequoias, Cèdres... La végétation est judicieusement répartie dans un vaste territoire domestiqué : les arbres isolés, les groupements d'allées de ceinture, les encadrements de vue, les bosquets participent à la définition du parc paysager.

Malgré les meurtrissures des grandes tempêtes, le public retrouve le décor pictural d'origine, quelques vues encadrées et une partie de l'arboretum planté dans l'esprit de l'époque avec des arbres présentant maintenant des spécificités revendiquées comme « remarquables ».

• Le parc de sculptures

Créé en 1984, le parc de sculptures a créé un dialogue entre les hommes et les choses. A présent, le parc se fait plus discret, presque modeste. La beauté du paysage est aimablement dosée. Les vieilles rigueurs du sol sont gommées, certaines scènes effacées. Sans trahir le regard, une certaine légèreté s'est installée. Au visiteur pressé, le charme peut échapper, car il est intériorisé, fondé sur la sensibilité. Il faut avoir une conscience très nette, dans le paysage, des traces du passé et des mutations du présent

